

agricultures & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

LE PROJET STRATÉGIQUE 2019-2025 DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Etre porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics





CHAMBRES D'AGRICULTURE

Un établissement public au service des agriculteurs et des territoires



Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

Accompagner le développement des projets de territoire

103 établissements _

89 Chambres départementales

interdépartementales

13 Chambres régionales et de région



453 000 agriculteurs

3200 élus



8200 collaborateurs

agriculteurs engagés Bienvenue à la ferme

PROAGRI

TERRALTO

PROVITI

1 er réseau de conseil agricole



AVANT-PROPOS

Suite aux élections de janvier 2019, les Chambres d'agriculture ont élaboré un projet stratégique commun pour l'agriculture, la forêt et les territoires. Ce projet stratégique 2019-2025 précise les attentes communes et les engagements réciproques des présidents de Chambres d'agriculture à l'égard de l'activité du réseau d'établissements qui le compose.



UN RÉSEAU PLUS AGILE ET PLUS EFFICIENT

Ce projet stratégique couvre la durée de la mandature (2019-2025), il fait siens les différents engagements en cours du réseau des Chambres d'agriculture (PNDAR, EcoPhyto...). Les documents et stratégies à venir devront être construits en cohérence avec le contenu du présent document.

Au regard du Code Rural ce document constitue les orientations nationales des actions des Chambres d'agriculture. Il appartiendra aux Chambres régionales ou de région, de structurer et coordonner les actions des Chambres départementales d'agriculture, en définissant une stratégie régionale, et d'adopter le budget nécessaire à la mise en oeuvre à cette stratégie. (Art I.512-1).

En conséquence ce projet stratégique viendra nourrir le contrat d'objectifs avec l'État annoncé par le Premier Ministre lors de la convention Cap Développement des Chambres d'agriculture en 2018.

Avertissement:

L'atteinte des objectifs fixés dans ce projet stratégique reste toutefois tributaire d'un modèle économique équilibré, comportant notamment la stabilité des moyens du réseau des Chambres d'agriculture pour l'exercice de leurs missions.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUJOURD'HUI

Depuis la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt (LAAF), votée en 2014, les missions du réseau des Chambres d'agriculture ont été établies et codifiées dans l'article L510-1 du code rural et de la pêche maritime. Ainsi, les établissements composant le réseau des Chambres d'agriculture :

- Contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières
- 2. Accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi
- 3. Assurent une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales
- 4. Contribuent par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la lutte contre le changement climatique.

Ces missions s'exercent différemment à l'échelle de chacun des établissements :

- les Chambres départementales d'agriculture sont l'unité d'action et de résultat du réseau pour ce qui est stratégique dans l'accompagnement et la représentation de proximité.
- les Chambres régionales d'agriculture coordonnent les actions communes menées par les Chambres départementales, notamment dans le cadre des PRDAR. Elles jouent aussi un rôle important en matière d'orientation des politiques publiques en région.
- les échelons nationaux et régionaux jouent un rôle essentiel de coordination, de synthèse, de représentation et de gestion déléguée du back-office, pour la réussite du réseau.

Les Chambres d'agriculture, chacune à leur niveau et pour ce qui les concerne, assurent une mission de représentation auprès des Pouvoirs publics, des instances européennes et des collectivités territoriales auprès du gouvernement et en particulier du Ministère en charge de l'agriculture et auprès de l'UE au sein du bureau de Représentation des Chambres d'agriculture à Bruxelles.

Chiffres clés :

750 millions d'euros

de budget consolidé (dont 284 millions issus de la TATFNB – soit 37%)

103 établissements

(89 départementaux, 13 régionaux et 1 national)

2,5 millions d'électeurs du monde agricole et rural

3 200 élus, pour représenter l'agriculture, la forêt, la ruralité, les territoires

8 200 salariés 400 antennes

Les réformes déjà engagées par le réseau des Chambres d'agriculture

Les Chambres d'agriculture sont conscientes des évolutions nécessaires et se sont engagées dans une dynamique de modernisation et de réorganisation tournée vers les nouvelles préoccupations des agriculteurs, des forestiers, des territoires et de la société. Elles ont notamment mis en place :

- 1 Un alignement de leur organisation suite à la réforme territoriale
- **2**-La régionalisation des fonctions supports back office et métiers au service des Chambres départementales
- **3** Quatre services communs nationaux, pour accompagner les Chambres d'agriculture pour des gains de performance et coûts :
 - un service informatique national (DNSI),
 - un service qualité (DQS),
 - un service pour l'accompagnement des services marchands (DSM)
 - et un service en charge de la formation (RESOLIA).



L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL,

inscrit dans la proximité par ses antennes, est le niveau d'action et de résultat du réseau, auprès des agriculteurs, forestiers et collectivités, et de représentation de proximité.



L'ÉCHELON RÉGIONAL,

est le niveau de coordination stratégique, du pilotage des programmes en relation avec les conseils régionaux, et de la mutualisation régionale.





L'ÉCHELON NATIONAL.

est le niveau des orientations, de la normalisation et de la régulation, d'accompagnement du réseau dans le déploiement de la stratégie de mandature et de gestion déléguée des services communs.

UN ENVIRONNEMENT CHANGEANT ET INCERTAIN

Politique

Les surfaces agricoles et boisées représentent 87 % du territoire en France et l'agriculture s'étend sur 54% du territoire métropolitain. Malgré cela, le monde agricole est numériquement minoritaire : les 451 600 exploitations agricoles sont isolées au milieu des 67 millions d'habitants. Cette diminution des populations agricoles s'accélère. Les effectifs agricoles pourraient continuer de décroître de manière très importante les prochaines années : 160 000 agriculteurs vont être amenés à transmettre leur exploitation d'ici 2026 (soit un tiers de renouvellement en sept ans).

- Des financements publics en baisse
- Des objectifs pour le mix énergétique à 10 ans et un développement de certaines énergies renouvelables notamment au sein des exploitations agricoles (bois énergies, photovoltaïque, méthanisation, éolien)
- Une évolution des missions des collectivités
- Une évolution de la nature des politiques publiques : un renforcement des enjeux environnementaux et climatiques

Economie

L'économie française se distingue depuis de nombreuses années par un déficit commercial chronique. Toutefois, l'agriculture et l'agroalimentaire y représentent un excédent de 6 milliards d'euros : le secteur affiche depuis le milieu des années 1970 un excédent. en diminution depuis bientôt 10 ans. Cet excédent commercial agroalimentaire est concentré autour de 6 produits : boissons alcoolisées, céréales, produits laitiers, sucre, semences et produits de minoterie. Le secteur agricole n'occupe désormais qu'une place marginale dans l'économie française (1.5% du PIB), à l'image de la plupart des pays du monde. Il faut toutefois nuancer ce constat en soulignant le rôle décisif du secteur agricole français dans le maintien de l'autosuffisance alimentaire, dans les échanges extérieurs, ainsi qu'en matière de dynamisme territoriale.

- Une financiarisation de l'agriculture
- Un marché de la bio en forte croissance : + de 10%/an (8Md€)
- Des marchés nationaux à reconquérir : la demande est supérieure à l'offre nationale sur certains produits
- Des exploitations agricoles de plus en plus difficiles à transmettre
- Une compétitivité des produits agricoles français qui s'effrite
- Une dépendance structurelle des exploitations agricoles aux aides

Société

Différentes ruptures sont identifiées et ont nourri cette nouvelle stratégie du réseau des Chambres d'agriculture : une rupture écologique liée à une raréfaction accélérée des ressources naturelles attachée à une croissance démographique et consommatoire ; une rupture technologique ancrée dans la troisième révolution informationnelle, digitale et numérique ; une rupture économique témoignant de la fin du modèle économique de la révolution industrielle basé sur une expansion en masse et la baisse des prix et enfin une rupture organisationnelle témoignant du dépassement du modèle pyramidal et centralisé et de la pertinence du travail en réseau.

- Un intérêt croissant de la société pour l'environnement et la hiodiversité
- Une demande grandissante en produits de qualité, de proximité
- Des populations agricoles en baisse, avec un fort taux de renouvellement
- Une part significative de profils «hors cadre familial», des reconversions professionnelle et des néo-ruraux
- Une part importante du travail à façon
- Des marchés « carbone » qui s'ouvrent
- Des sociétés privées qui s'intéressent à l'agriculture
- Un quart des propriétaires forestiers sont issus du monde agricole



UN ENVIRONNEMENT CHANGEANT ET INCERTAIN

Technologie

Le numérique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont investi les champs agricoles et alimentaires. Un quart des jeunes mesurent sur des applications mobiles les qualités nutritives de ce qu'ils consomment. De leur côté, 70 % des agriculteurs sont connectés et ont installé au moins une application professionnelle. Parmi les applications les plus téléchargées on retrouve l'identification d'adventices, l'arpentage, l'aide au réglage d'épandeur,... 4 800 fermes sont équipées de robots de traite (soit 7 % des élevages) et les drones et tracteurs connectés couvraient déjà 150 000 ha en 2017.

- Le numérique, la robotique, les capteurs... tendent à modifier la nature du métier d'agriculteur
- Le big data et l'open data constituent des masses de données en accès libre qui modifient les équilibres
- La valeur ajoutée réside de moins en moins dans le fait de posséder l'information que dans son utilisation
- Réseaux sociaux : fake-news, agribashing... font désormais partie du paysage
- •Tous les métiers risquent l'« uberisation »

Environnement

On le constate régulièrement en France et dans le monde, les catastrophes liées à des événements climatiques extrêmes augmentent. La variabilité du climat et les conditions climatiques extrêmes ont déjà des effets négatifs sur la production des principales cultures et, sans adaptation, cette situation devrait s'aggraver à mesure que les températures augmentent et deviennent plus extrêmes. A ces événements climatiques sont associés des rendements plus faibles pour les cultures et les élevages, et d'autres conséquences qui peuvent compromettre la sécurité alimentaire et la nutrition.

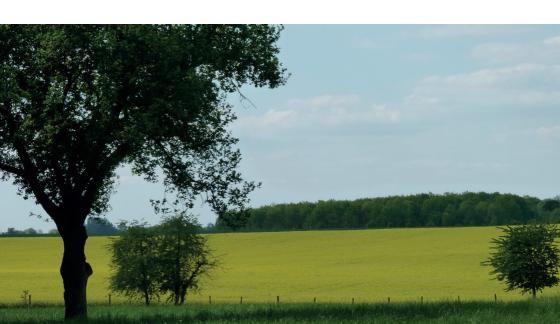
- Les effets du changement climatique sont accentués par la simplification du paysage et l'appauvrissement des sols
- Une érosion multifactorielle de la biodiversité
- Des conflits d'usage sur les ressources, notamment l'eau
- Des surfaces agricoles en baisse, quand les surfaces boisées et artificialisées augmentent
- Une augmentation des populations de loups et grands gibiers, générant des tensions

Version du 28 Novembre 2020

Législatif

Les Chambres d'agriculture et les agriculteurs évoluent dans un contexte législatif et réglementaire incertain. Depuis les Etats généraux de l'alimentation, des tendances lourdes et probablement irréversibles se développent pour davantage de bio, de local, de durable... La protection des milieux et des personnes tend à être renforcée. Des débats sont ouverts sur les produits phytosanitaires, l'utilisation du glyphosate est devenue un sujet de tensions et crispations. Le bien-être animal et plus généralement les conditions d'élevage sont questionnées, dans un contexte de diminution des volumes de viande consommés.

- Une loi pour le droit à l'erreur (ESSOC)
- Une réforme de la formation
- Un développement des systèmes de compensations (environnementale, agricole, économique...)
- Un renforcement de la protection des milieux (Loi biodiversité 2016, Plan biodiversité 2020...)
- Un nouveau règlement zootechnique européen
- Des directives pour la réduction des nitrates et des pollutions de l'air
- Une loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (Egalim)



NOS VALEURS

UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT POUR PLUS DE VIE DANS LES TERRITOIRES

Un nouveau développement parce que dans un monde qui change, les agricultures et les outils changents aussi. Le développement se co-construit avec les agriculteurs et les autres acteurs des territoires.

Pour plus de vie dans les territoires parce que l'agriculture ne se conçoit pas sans les femmes et les hommes qui la font vivre ou qui vivent avec elle.

Notre rôle : initier et accompagner la co-construction d'une agriculture résiliente et multiperformante.



Innovation



Proximité



Efficacité



Réseau

NOS AMBITIONS



Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Maintenir le nombre d'actifs

en assurant leur installation et développer la transmission des exploitations avec des projets performants et durables



Etre le premier acteur de

l'optimisation technico-économique par un conseil adapté et l'animation de collectifs d'agriculteurs, levier d'une approche globale du conseil



Construire et piloter de façon efficiente des solutions de R&D pour les transitions agricoles, puis les transférer auprès des agriculteurs, en concertation avec les filières quelle que soit la filière et la population



Emporter le leadership de la formation des actifs et des porteurs de projets, en massifiant notre offre et en

massifiant notre offre et en innovant dans nos outils, pour augmenter l'autonomie de décisions des agriculteurs et les compétences des conseillers



Accompagner tous les types d'agricultures et tous les agriculteurs dans les transitions agricoles vers la multiperformance de leur exploitation



Reprendre la place d'acteur majeur de l'accompagnement de l'élevage en développant une offre de conseil rénovée, en assurant une représentation efficace et en s'impliquant dans les stratégies de filières



Maîtriser et valoriser la donnée agricole, accompagner la transformation numérique, au profit des exploitations agricoles dans les territoires



Sécuriser les exploitations agricoles sur la réglementation en s'appuyant sur des outils et du conseil accessibles, facilitateurs et efficients.





AXE Créer plus de valeur dans les territoires



Coordonner les filières existantes, alimentaires et non alimentaires, et promouvoir l'émergence de nouvelles filières pour créer dans les territoires des stratégies de développement et une valorisation partagée entre tous les acteurs.



Accroître le revenu des exploitations et l'emploi en développant les circuits courts et l'agritourisme, et faire de Bienvenue à la ferme, la marque d'excellence pour la proximité



Prendre le leadership de l'accompagnement et du développement d'une agriculture urbaine rentable et efficiente



Avec l'ambition de développement d'une agriculture bio rentable et créatrice d'emplois, être le leader reconnu de l'accompagnement en agriculture biologique



Etre un acteur majeur du développement forestier en lien avec l'aménagement du territoire



Pour une ruralité vivante, créatrice de valeur et levier de croissance économique, être promoteur et acteur des projets de territoire, en développant les partenariats et les services aux collectivités et aux porteurs de projet



Faire dialoguer agriculture et société



Des communes à l'Europe, être présent et communiquer sur des sujets prioritaires, avec efficience, dans les lieux de décision appropriés pour influencer les politiques publiques



Avoir des agriculteurs engagés dans la transition et porteurs de projets et de solutions, capables, avec les conseillers, d'échanger avec la société en dépassant les clivages.

#CARBONE #BAS INTRANTS #SOL #FONCIER #RÉSILIENCE #DIVERSIFICATION #REVENU #TRAÇABILITÉ #BIODIVERSITE #NUMÉRIQUE #GESTION DES RISQUES #CERTIFICATIONS

Innovation DAS 26 Recherche Développement DAS Accompagnement du 28 développement numérique de 6 l'agriculture dans les territoires DAS **Formation** 30 des agriculteurs et des collaborateurs

SUPPORT AU CONSEIL

DAS 1	Conseil Installation Transmission et conseil d'entreprise	18
DAS 2	Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles	20
DAS 3	Conseil optimisation technique et accompagne- ment des groupes	22
DAS 4	Conseil élevage	24
DAS 8	Information et conseil réglementaire	32

CONSEIL

AXE 1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

S'ENGAGER ET FAIRE RÉSEAU : UN RÉSEAU PLUS AGILE ET PLUS EFFICIENT

NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES

FILIÈRES

DAS 9	Accompagnement des filières créa- trices de valeurs et développement de la bioéconomie	36
DAS 10	Agriculture biologique	38
DAS 11	Circuits courts et agritourisme	40

#COMPETITIVITÉ #MARCHÉ # EMPLOI #GASPILLAGE #ECONOMIE CIRCULAIRE #ALIMENTATION #GESTION DE L'EAU #ÉNERGIES #CHANGEMENT CLIMATIQUE #ZÉRO ARTIFICIALISATION #RELOCALISATION #SOURCING

AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

DAS 12	Développement forestier et agroforestier	42
DAS 13	Agriculture urbaine	44
DAS 14	Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités	46

AXE 3

FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

TERRITOIRES

DAS Représentation et mission consulaire

REPRÉSENTATION

50

DAS Communication 52

#PROXIMITÉ #MÉDIATION #PÉDAGOGIE #TRANSPARENCE #ÉCOUTE #CONFIANCE #ÉTABLISSEMENT PUBLIC #CITOYEN

COMMUNICATION

AXE 1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

DAS 1	Conseil Installation Transmission et conseil d'entreprise	16
DAS 2	Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles	18
DAS 3	Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes	20
DAS 4	Conseil élevage	22
DAS 5	Innovation Recherche-Développement	24
DAS 6	Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires	26
DAS 7	Formation des agriculteurs et des collaborateurs	28
DAS 8	Information et conseil réglementaire	30

#RÉSILIENCE #CARBONE #BAS INTRANTS

#REVENU #TRAÇABILITÉ #DIVERSIFICATION

#FONCIER #BIODIVERSITE #NUMÉRIQUE #SOL

GESTION DES RISQUES #CERTIFICATIONS



DAS 1. Conseil installation transmission et conseil d'entreprise

L'ambition du réseau

Dans chaque région, maintenir le nombre d'actifs en assurant leur installation et développer la transmission des exploitations avec des projets performants et durables.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Accompagner la transmission pour installer : rénover et moderniser les dispositifs aidés à l'installation

- Evaluer la politique de l'installation-transmission : état des lieux régional, identification des points de blocages... pour la construction d'un plan d'actions installation sur chaque territoire visant à simplifier le parcours à l'installation, et le dispositif d'accompagnement à l'installation (Dotation Jeune Agriculteur)
- Organiser une mission de service public instalation et transmission rationnelle et efficiente qui apporte de la valeur ajoutée
- Faire évoluer le registre des actifs vers un outil de pilotage des actifs (valoriser les données au service de la politique)
- Conduire une expertise, formuler des propositions sur la transmission du foncier et mobiliser les nouveaux outils financiers et de portage du foncier



- Une baisse continue du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles
- Une pyramide des âges qui prévoit un vieillissement de la population des agriculteurs
- Des difficultés d'accès au foncier et des coûts d'installation importants
- Une hétérogénéité des projets appelant un conseil d'entreprise adapté
- Près de 50% d'installations hors cadre familial
- Des exploitations agricoles de plus en plus difficiles à transmettre

 Repérer, sensibiliser et accompagner, les 160 000 agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation d'ici 2026, pour préparer l'installation d'un nouvel agriculteur.

Enjeu #2

S'adapter à un public en évolution (vieillissement, hors cadre famillial) et reconquérir tous les publics

- Produire les références utiles notamment sur les projets dits atypiques
- Répondre aux attentes de tous les profils de porteurs de projets, accompagner tous les projets d'installation, vers des systèmes durables et rentables, en particulier les « hors cadre familial» : développer la formation par alternance, l'installation progressive et le test du métier

Enjeu#3

Accompagner dans la durée les projets d'entreprise

- Déployer dans chaque département une offre de conseil post-installation
- Organiser la montée en puissance du réseau sur le conseil d'entreprise : compétences, outils, déploiement



L'action phare du réseau :

Repérer, sensibiliser

et accompagner, les 160 000 agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation d'ici 2026, pour préparer l'installation d'un nouvel agriculteur.



DAS 2. Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles

L'ambition du réseau

Dans chaque région, accompagner tous les types d'agricultures et tous les agriculteurs dans les transitions agricoles vers la multiperformance de leur exploitation.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Promouvoir la transition dans les politiques publiques

- Proposer une nouvelle mesure transition dans la PAC pour accompagner la transition, basée sur un plan d'entreprise avec indicateurs, combinant accompagnement, investissement et incitation
- Expérimenter dès maintenant des mesures transitions dans les régions volontaires
- Promouvoir les politiques publiques de certifications durables, haute valeur environnementale, bien-être animal, bas carbone...

Enjeu #2

Développer une offre d'accompagnement globale pour des systèmes rentables et résilients

 D'ici fin 2023, proposer à chaque agriculteur un conseil stratégique en lien avec le projet d'entreprise sur la base d'un audit individualisé

Nos constats

- Des transitions sont nécessaires pour faire face aux enjeux climatiques, GES, énergie, eau, biodiversité, carbone... et aux enjeux économiques et sociaux (transmission, renouvellement des générations agricoles, contrat filière...)
- Une tendance lourde et irréversible vers la réduction de la chimie en agriculture
- Des besoins exprimés de certains agriculteurs pour un conseil de transition vers plus de multiperformance et de résilience
- La diversité des systèmes d'exploitation impose un conseil stratégique qui doit être individualisé

• Mettre en oeuvre un processus d'accompagnement de la transition en lien avec les apports de l'IRD et les politiques publiques : outil de diagnostic, plans d'actions et mode d'accompagnement, conseil stratégique phytosanitaire

Enjeu #3

Positionner les Chambres d'agriculture en interlocuteur référent du conseil stratégique

- Positionner les élus du réseau des Chambres d'agriculture comme force d'impulsion du développement du conseil stratégique
- Sensibiliser et faciliter l'appropriation par les agriculteurs, par les conseillers, par les élus et par les acteurs de territoires des grands enjeux de transition (notamment transition bas intrants) et des évolutions à venir
- Bâtir le modèle économique du conseil stratégique au niveau régional, décliné dans les départements

Enjeu #4

Accélérer la mise en réseau et le transfert d'expériences

• Elaborer un plan de mobilisation des outils de politiques publiques pour accompagner les transitions (mesures de transition, y compris dans la PAC, les financements des agences de l'eau, des collectivités, financements privés)

- Constituer un annuaire pour identifier les compétences techniques spécifiques et pointues du réseau, prévoir un mode de mutualisation de ces compétences et faire émerger des formateurs experts parmi ces conseillers
- Etablir une cartographie des acteurs de la transition pour évaluer et engager des partenariats
- Faire évoluer les services des Chambres d'agriculture afin d'avoir une vision globale et adapter la formation et le management à ce type daccompagnement



L'action phare du réseau :

D'ici fin 2023, proposer

à chaque agriculteur,
un conseil stratégique
en lien avec son projet d'entreprise
sur la base d'un audit individualisé





DAS 3. Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes

L'ambition du réseau

Dans chaque région, être le premier acteur de l'optimisation technico-économique par un conseil adapté et l'animation de collectifs d'agriculteurs, leviers d'une approche globale du conseil.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Assurer une veille prospective et avoir un temps d'avance sur les besoins des agriculteurs

- Organiser une veille en réseau des attentes des agriculteurs en matière d'accompagnement
- Développer des nouveaux outils numériques d'aide à la décision en cohérence avec la stratégie numérique autour de MesParcelles

Enjeu #2

Développer les approches collectives et individuelles (formation, groupes innovants, etc ...)

- Travailler conjointement la formation, le conseil et l'accompagnement pour donner de la valeur au conseil et y intégrer les solutions issues de l'IRD
- Renouveler l'offre de services d'accompagnement sur l'optimisation technique

Nos constats

- Un développement foisonnant des outils d'aide à la décision
- Des évolutions réglementaires très contraignantes
- Des groupes de développement « vieillissants », une demande de groupes thématiques qui émerge en parallèle
- Un besoin de conseil sur-mesure dû notamment à une forte hétérogénéité des résultats
- Une culture technique croissante chez les agriculteurs

- Moderniser la diffusion du contenu technique
- Proposer ProAgri via les collectifs
- Promouvoir les groupes en s'appuyant sur des leaders d'opinion locaux
- Mettre en place au moins un groupe d'agriculteurs sur une thématique innovante (agriculture de conservation, agroforesterie, bas carbone...) par département et par an
- Intégrer les enjeux filières dans les démarches collectives, en lien notamment avec les interprofessions

Enjeu#3

Professionnaliser les métiers : changer de posture et monter en compétences

- Constituer un annuaire pour identifier les compétences techniques spécifiques et pointues du réseau, prévoir un mode de mutualisation de ces compétences et faire émerger des formateurs experts parmi ces conseillers
- Actualiser et diffuser largement une cartographie des groupes (nombre de groupes, nombre d'agriculteurs, sujets traités, surfaces...)





Mettre en place au moins un groupe d'agriculteurs sur une thématique innovante (Agriculture de conservation, agroforesterie, bas carbone...), par département et par an



L'ambition du réseau

Dans chaque région, reprendre la place d'acteur majeur de l'accompagnement de l'élevage en développant une offre de conseil rénovée, en assurant une représentation efficace et en s'impliquant dans les stratégies de filières.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Reinvestir le conseil en élevage dans les Chambres d'agriculture

- Analyser et comprendre les besoins d'accompagnement des éleveurs, et le rôle spécifique que pourrait avoir la Chambre d'agriculture sur chaque filière
- Constituer un socle commun rénové de prestations du réseau (du conseil global au conseil spécifique d'optimisation) en matière d'élevage intégrant les enjeux du changement climatique
- Valoriser autant que de besoin un conseil via des outils d'aide à la décision privilégiant les outils du réseau (MesParcelles...)
- Adapter l'offre de formation aux attentes nouvelles et spécifiques (homéopathie, géobiologie...) et innover sur la forme (correspondance, webinars...)
- Renforcer la cohésion du réseau dans ses relations avec les acteurs du secteur (ITA, FCEL, ARSOE...) pour peser sur les

O Nos constats

- Un impact sensible du changement climatique sur les systèmes élevages
- Un secteur dans une situation difficile : baisse de consommation, attentes sur le bien-être animal, remise en cause des systèmes d'élevages (voire même de l'élevage), aléas économiques et sanitaires...
- Des disparités entre les filières et les territoires
- Une disruption numérique et robotique est en cours
- Des besoins d'accompagnement réels, de plus en plus techniques

décisions structurantes du développement du secteur

Enjeu #2

Spécialiser le conseil par thématique et par filière

- Constituer un annuaire de compétence pour identifier les compétences techniques spécifiques et pointues du réseau, prévoir un mode de mutualisation de ces compétences et faire émerger des formateurs experts parmi ces conseillers.
- Former les agents sur chaque filière pour regagner en expertise et compétences
- Articuler la formation, le conseil et l'accompagnement, pour donner de la valeur avec des entrés diverses : autonomie fourragère, innovation génétique, numérique, bâtiments, bien-être animal, coût de production et revenu, bien-être au travail ...
- Accompagner la diversification des activités des exploitations d'élevage (méthanisation, photovoltaïque, paillage bois...)

Enjeu #3

Reconnecter les Chambres aux filières

- Devenir un partenaire des organisations de producteurs dans la mise en oeuvre des plans de filière en assurant des missions d'animation des collectifs d'éleveurs
- Accompagner les éleveurs dans les démarches de certification pour recapter de la valeur







DAS 5. Innovation Recherche Développement

L'ambition du réseau

Dans chaque région, construire et piloter de façon efficiente des solutions de R&D pour les transitions agricoles, puis les transférer auprès des agriculteurs, en concertation avec les filières quelle que soit la filière et la population.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Identifier et caractériser les besoins des agriculteurs, des conseillers, des filières et des territoires en R&D à l'échelle nationale et régionale pour produire des solutions opérationnelles

• Organiser, structurer et trier la remontée des besoins en développant notre capacité d'écoute pour produire des solutions

- Identifier et répondre aux besoins de formation des conseillers en s'appuyanyt sur les productions IRD
- S'appuyer sur une spécialisation territoriale pour lancer, tester et valoriser la production des solutions opérationnelles pour le réseau et s'assurer de la bonne couveture des enjeux et des territoires
- Organiser, caractériser, trier et diffuser les innovations de terrainen mobilisant les outils du réseau Inosys
- Etablir un lien fort entre stratégie numérique et IRD (porter attention à l'articulation des stratégies numériques et IRD)

Enjeu #2

Structurer l'IRD à tous les échelons du réseau Chambres pour plus d'efficience

- Mutualiser les ressources du réseau : l'ingénierie financière et administrative, l'engagement dans la R&D, l'organisation du transfert, etc.
- Déposer 30 projets par an en réponse à



Nos constats

- Des lacunes dans le transfert effectif des travaux de recherche vers le conseil
- Emergence en cours d'un nouveau modèle numérique
- Un réseau des Chambres d'agriculture bien positionné pour accompagner une R&D ascendante
- Un éclatement des acteurs de la recherche appliquée

des AAP européens ou nationaux, avec le concours d'un service commun au réseau d'ingénierie de projets.

- Rationaliser les outils IRD : évaluer, rationaliser et développer les dispositifs d'expérimentation, optimiser la production de références
- Constituer un annuaire et y identifier les compétences techniques spécifiques et pointues du réseau, prévoir un mode de mutualisation de ces compétences et faire émerger des formateurs experts parmi ces conseillers

Enjeu#3

Développer et valoriser l'IRD dans les prestations à plus forte valeur ajoutée en fonction des besoins du marché et des prestations

- Créer et partager dans le réseau les prestations à plus forte valeur ajoutée en valorisant l'IRD en fonction des marchés (matrice prestations/marchés)
- Identifier et répondre aux besoins de formation des conseillers en s'appuyant sur les productions IRD
- Capitaliser les productions R&D existantes pour les mobiliser dans le conseil et la formation

Enjeu#4

Massifier le transfert des connaissances et former les conseillers et les agriculteurs

- Pour les conseillers : promouvoir et diffuser des actions de transfert (webinars, journées techniques, journées d'échanges, etc.)
- Pour les agriculteurs (en particulier les plus éloignés du réseau CA) : cartographier les événements des Chambres d'agriculture, analyser les points de progrès dont le réseau pourrait se saisir

Enjeu #5

Optimiser et mutualiser les ressources scientifiques et techniques avec les partenaires

- Améliorer la gouvernance scientifique de l'APCA
- Retrouver un accord gagnant-gagnant avec les ITA
- Intégrer la dynamique de la cellule nationale RIT
- Lancer un débat sur la chaîne de valeur DATA avec les acteurs de la R&D
- Renforcer la cohésion du réseau dans ses relations avec les acteurs du secteur (ITA, FCEL, ARSOE...)



L'action phare du réseau :

Déposer 30 projets par an en réponse à des AAP européens ou nationaux, avec le concours d'un service commun au réseau d'ingénierie de projets





DAS 6. Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires

L'ambition du réseau

Dans chaque région, maîtriser et valoriser la donnée agricole, accompagner la transformation numérique, au profit des exploitations agricoles dans les territoires.



Enjeu #1

Développer la culture numérique du réseau

- Définir une stratégie numérique et une politique DATA pour le réseau
- Identifier les besoins des collaborateurs au service de l'agriculture : recensement et qualification des données, standardisation, échange, traitement et valorisation des données

- Créer la proximité numérique avec nos clients
- Recruter du personnel formé à la valorisation des données (datascientist)
- Cartographier les données recueillies ou transitant par les Chambres, évaluer leur intérêt (externe), obtenir un accès libre aux données de l'Etat, organiser la collecte de la donnée, le flux et investir dans son traitement interne pour nos conseillers d'une part et les agriculteurs d'autre part
- Proposer nos données à l'environnement numérique agricole via Api-Agro

Enjeu #2

Construire une offre numérique pour personnaliser l'information et le conseil

- Renforcer le conseil en personnalisant et produisant l'information s'appuyant sur le numérique et sur toutes les données du système d'information
- Urbaniser notre système d'informations pour contribuer à la production de données élaborées à forte valeur ajoutée

O Nos

Nos constats

- La révolution numérique concerne toute l'agriculture : agriculteurs, outils, fournisseurs, clients, salariés, coopératives, conseillers et R&D
- Le foisonnement des initiatives est peu efficient
- Les Chambres d'agriculture doivent s'impliquer dans la standardisation des données pour favoriser leur interopérabilité
- Le numérique devrait permettre de créer de la valeur en traçant les modes de production pour que les agriculteurs répondent aux segments des marchés

- Déployer un programme de vulgarisation du numérique sur les exploitations agricoles et les conseillers
- Faire participer des agriculteurs à la formulation de leurs besoins en matière de numérique
- Avoir des conseillers en capacité de valoriser les données des exploitations pour des conseils en optimisation
- Faire de MesParcelles la plateforme centrale de nos offres numériques aux agriculteurs

Enjeu #3

Améliorer l'image des Chambres d'agriculture sur le numérique

- Se doter de capacités pour travailler financièrement et juridiquement avec les start-up du secteur
- Identifier le rôle des Chambres d'agriculture pour la mise à disposition des données, notamment vers les consommateurs
- Déployer DataAgri





DAS 7. Formation des agriculteurs et des collaborateurs

L'ambition du réseau

Dans chaque région, emporter le leadership de la formation des actifs et des porteurs de projets, en renforçant notre offre et en innovant dans nos outils, pour augmenter l'autonomie de décisions des agriculteurs et les compétences des conseillers.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Elargir nos publics et adapter la formation aux nouveaux enjeux et publics

- Contribuer à l'élaboration des référentiels des formations continues, influer sur ces derniers pour améliorer l'adéquation entre formation et besoins des futurs actifs
- Adapter la formation continue aux enjeux de l'agriculture et également aux nouveaux publics d'agriculteurs
- Mettre en adéquation la formation des agriculteurs et des collaborateurs en mobilisant le service commun Résolia
- Proposer un parcours de formation adapté aux phases clés de l'exploitation agricole : mettre en place un pack formation-conseil
- Evaluer l'intérêt et l'opportunité de développer de nouvelles alliances pour la formation des agriculteurs et des collaborateurs

O Nos constats

- Une réforme des politiques publiques de la formation continue qui va bousculer son organisation
- La révolution numérique concerne aussi la formation
- Une évolution de l'agriculture et des besoins de formation
- Une convergence technologique et pédagogique visible et nécessaire entre les formations des agriculteurs et des conseillers

Enjeu #2

Promouvoir nos centres de formation et nos offres

- Atteindre 40 % de parts de marchés sur les formations continues auprès des agriculteurs
- Décliner les axes stratégiques en un catalogue de compétences à acquérir pour les conseillers
- Constituer un annuaire de compétences pour identifier les compétences techniques spécifiques et pointues du réseau, prévoir un mode de mutualisation de ces compétences et faire émerger des formateurs experts parmi ces conseillers
- Réaliser une analyse concurrentielle par thématique (formation Vs prestation conseil)
- Développer la formation qualifiante / professionnalisante
- · Mettre la mutualisation au coeur du système: innovation système, formation mixte à distance, bonnes pratiques, ...





L'action phare du réseau :

Atteindre 40% de parts de marchés sur les formations continues auprès des agriculteurs



DAS 8. Information et conseil réglementaire

L'ambition du réseau

Dans chaque région, sécuriser les exploitations agricoles sur la réglementation en s'appuyant sur des outils et du conseil accessibles. facilitateurs et efficients.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Produire une information et un conseil réglementaire organisés et pertinents

- Mettre en place une base réglementaire mutualisée au sein du réseau couvrant l'ensemble des activités des Chambres avec un volet local (zonage, cours d'eau...) et évaluer la capacité de l'outil mutualisé Agrilexia à devenir cette base.
- Rendre accessible cette base aux agriculteurs par tous les périphériques numériques pour ce qui concerne le périmètre des règlementations fixées par la loi ESSOC
- · Appuyer, avec une offre de service harmonisée au moins 25 % des agriculteurs dans leurs déclarations PAC
- Sécuriser l'agriculteur par des outils normés, comme MesParcelles, dotés d'un système d'alerte si l'agriculteur est en dehors des limites règlementaires
- Impacter les agriculteurs positivement :

Nos constats

- · Une règlementation atomisée, avec des règlementations régionales et départementales qui s'ajoutent à la règlementation nationale
- · Une superposition des zonages dans lesquelles se situent les exploitations
- Un grand nombre d'agriculteurs ne parviennent plus à suivre les évolutions <u>règlementaires</u>
- · Les modes d'application du contrôle peuvent poser problème, sources de litiges ou de conflits
- Une fragmentation des organisations qui proposent de l'information

mettre en place des formations en lien avec les organisations syndicales

• Développer une solution mutualisée pour sécuriser juridiquement les Chambres d'Agriculture vis-à-vis du conseil règlementaire

Enjeu #2

Faire valoir, développer les rôles des Chambres d'Agriculture en matière de conseil et d'information réglementaire

- Développer des offres d'accompagnement ProAgri pour la préparation aux contrôles (contrôle à blanc) et la mise en conformité post-contrôle et plus largement sur le conseil (audit réglementaire)
- Négocier des chartes de contrôles avec l'administration et assurer une médiation, voire une négociation entre agriculteurs et administration sur les cas litigieux, accompagner la gestion des cas complexes et particuliers
- Identifier et cibler les publics ayant un accès et une utilisation faible de l'information réglementaire en retravaillant les formats de diffusion



Appuyer, avec une offre de service harmonisée au moins 25 % des agriculteurs dans leurs déclarations PAC



AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

	DAS 9	Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie	36
	DAS 10	Agriculture biologique	38
	DAS 11	Circuits courts et agritourisme	40
	DAS 12	Développement forestier et agroforestier	42
	DAS 13	Agriculture urbaine	44
	DAS 14	Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités	46

#COMPETITIVITÉ

#GASPILLAGE #EMPLOI #RELOCALISATION

#ALIMENTATION #ECONOMIE CIRCULAIRE #MARCHÉ

#CHANGEMENT CLIMATIQUE #GESTION DE L'EAU

#ZÉRO ARTIFICIALISATION #SOURCING #ÉNERGIES



DAS 9. Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie

L'ambition du réseau

Dans chaque région, coordonner les filières existantes, alimentaires et non alimentaires, et promouvoir l'émergence de nouvelles filières pour créer dans les territoires des stratégies de développement et une valorisation partagée entre tous les acteurs.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Etre le promoteur des filières françaises et faire de la Chambre d'agriculture acteur du développement des filières basé sur une relation de confiance avec les organismes économiques

- Positionner la Chambre comme pilote du « sourcing » agricole des projets : identification et accompagnement technique des agriculteurs et des forestiers fournisseurs dans l'adaptation à la demande et dans la contractualisation
- Identifier les porteurs de projet de filière, nouvelles filières et leur proposer un accompagnement spécialisé (mise en relation entre acteurs, ingénierie de projet et de financement, assistance à maîtrise d'ouvrage)
- Mettre en place une veille opérationnelle des nouveaux débouchés (protéines, signes de qualité et d'origine, méthanisation, photovoltaïque, bois...)

\bigcirc

Nos constats

- Une financiarisation et mondialisation de l'économie
- Un foisonnement d'initiatives et de nouveaux corps intermédiaires sur des nouvelles filières
- L'agriculture explore de nouveaux débouchés et usages, en particulier dans l'énergie
- L'agriculture est souvent au cœur de l'économie circulaire, mais doit parfois se protéger des cycles dans lesquels elle s'inscrit
- Les attentes sociétales grandissent (santé, protéines végétales, bien-être animal, produits sans...)

Accompagner l'organisation des producteurs (OP)

- Développer une offre d'accompagnement à destination des organisations de producteurs : aides aux montages et au suivi de programmes opérationnels, appuis technique, appui à la rédaction des contrats...
- Accompagner l'émergence et le renforcement de l'organisation des producteurs en structurant les relations avec l'appui de des comités d'orientation filières en lien avec les Régions

Enjeu#3

Renforcer notre influence auprès des Régions et des interprofessions

- Animer des comités d'orientation filières en lien avec les Régions et décliner les plans filières nationaux des interprofessions par des plans d'action régionaux
- Evaluer l'intérêt de la mise en place d'observatoires de projets de filière, co-construits avec les Régions



Accompagner l'émergence de 200 nouveaux projets de filière par an (mise en relation, assistance à maîtrise d'ouvrage...)





DAS 10. Agriculture biologique

L'ambition du réseau

Dans chaque région, avec l'ambition de développement d'une agriculture bio rentable et créatrice d'emplois, être le leader reconnu de l'accompagnement en agriculture biologique.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Développer la performance des exploitations en AB

- Développer une offre d'accompagnement ProAgri AB contenant : diagnostic, plans de conversion, suivi technique conversion et post conversion, commercialisation
- Proposer à tous les agriculteurs qui nous sollicitent un accompagnement spécifique à la conversion bio, et accompagner au moins 40 000 agriculteurs dans leurs démarches bio en 2025

Enjeu #2

Accompagner le développement des filières bio

- Accompagner les porteurs de projets de valorisation des produits AB: distributeurs, PAT, filières innovantes, circuits courts, restauration collective
- Mettre au point des offres d'accompagnement Terralto de « sourcing » des produits bio (magasins, Projets de territoire...)

\bigcirc No

- Une croissance du marché de la bio à deux chiffres
- Une augmentation des conversions et des installations tirée par le marché et l'opportunité de soutiens publics, avec des projets parfois non viables
- Des attentes consommateurs et citoyennes en matière de produits bio
- Une application normative française proche de la surtransposition
- Des impasses techniques : fruits, fleurs...

Être visible et influent comme acteur régional, départemental et national de la bio

- Etudier dans chaque Chambre d'agriculture, la faisabilité et mettre en place des Points Infos Bio (PIB)
- Renforcer la présence des élus Chambres dans les instances qui traitent ou débattent de la bio, à tous les échelons nécessaires
- Développer les échanges entre conventionnel et bio : groupes mixtes (GIEE, collectifs d'agriculteurs), salon et rendez-vous Tech&Bio
- Fournir des avis et une expertise sur la réglementation bio
- Former les agents, renforcer les équipes, organiser la transversalité des métiers
- Améliorer la communication sur les actions bio des Chambres d'agriculture

Enjeu #4

Développer la R&D bio des Chambres d'agriculture et la faire reconnaître

- Structurer l'IRD en bio à l'échelle du réseau
- Réordonner le partenariat avec les instituts en matière d'AB
- Produire et diffuser des solutions techniques et des repères technico-économiques (publications techniques)

L'action phare du réseau :

Proposer à tous les agriculteurs qui nous sollicitent un accompagnement spécifique à la conversion bio, et accompagner

au moins 40 000 agriculteurs dans leurs démarches bio en 2025





DAS 11. Circuits courts et agritourisme

L'ambition du réseau

Dans chaque région, accroître le revenu des exploitations et l'emploi en développant les circuits courts et l'agritourisme, et faire de Bienvenue à la ferme, la marque d'excellence pour la proximité.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Accompagner la professionnalisation des producteurs et des collectivités dans leurs démarches de produits fermiers, circuits courts et agritourisme

- Développer une offre de services ProAgri circuits courts» pour accompagner les agriculteurs dans leurs démarches : diagnostic, plans d'entreprise diversification et transformation fermière, suivi technique, calculs des coûts de production, commercialisation en s'appuyant sur la marque Bienvenue à la ferme et un réseau de magasins sous enseigne
- Développer une offre d'accompagnement ProAgri « Agritourisme » pour l'accompagnement et réservation en ligne en s'appuyant sur la marque Bienvenue à la ferme
- Développer une offre d'accompagnement Terralto « Produits locaux » pour les marchés de producteurs...

- Une demande croissante des consommateurs et des collectivités en produits de proximité
- Une croissance des initiatives en matière de distribution : concurrence avec de nombreux autres acteurs agricoles et non agricoles
- Un développement important de marques territoriales et une hétérogénéité des dynamiques territoriales
- Une inadaptation des outils professionnels pour accompagner cette croissance
- •Bienvenue à la ferme : premier réseau de producteurs en circuits courts et agritourisme de France, et seule marque nationale

- Constituer et mettre à disposition des références utiles pour appuyer le développement de la performance des exploitations : repères technico-économiques, optimisation des flux...
- Former des agents, renforcer les équipes, organiser la transversalité entre métiers (conseil d'entreprise) et avec Bienvenue à la Ferme
- Favoriser l'émergence et la professionnalisation d'initiatives collectives en faveur des circuits courts : outils collectifs de transformation, plateformes logistiques, magasins, marchés de producteurs, restauration collective

Renforcer l'attractivité et la plus-value de Bienvenue à la ferme pour les agriculteurs et pour les Chambres d'agriculture

- Développer la notoriété et l'attractivité de la marque Bienvenue à la ferme pour les consommateurs, en s'appuyant notamment sur un réseau de magasins sous enseigne
- Accompagner 15000 agriculteurs dans leurs démarches de proximité à travers le réseau Bienvenue à la Ferme d'ici 2025

Enjeu#3

Anticiper et répondre aux nouvelles attentes de consommation et d'achat

- Structurer et porter les problématiques des producteurs fermiers et/ou en circuits courts - agritourisme auprès des pouvoirs publics et des partenaires ; faire des Chambres d'agriculture l'interlocuteur de référence pour les projets de territoire
- Sécuriser et adapter le cadre juridique et réglementaire de la production fermière, des circuits courts et de l'agritourisme pour permettre un développement de ces activités
- Définir la stratégie numérique d'accompagnement de la croissance des circuits courts et de l'agritourisme (e-commerce BtoC et BtoB)
- Impulser et accompagner la mise en place d'observatoires des Circuits courts et de l'agritourisme, co-construits avec les Régions



L'action phare du réseau :

Accompagner

15 000 agriculteurs dans leurs démarches de proximité à travers le réseau Bienvenue à la Ferme d'ici 2025





DAS 12. Développement forestier et agroforestier

L'ambition du réseau

Dans chaque région, être un acteur majeur du développement forestier en lien avec l'aménagement du territoire.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Contribuer à la gestion durable et à la mobilisation du bois en France dans un contexte de changement climatique

- Conforter les programmes des services communs valorisation du bois et des territoires et consolider leurs ressources par la mobilisation de financements publics ou privés complémentaires
- Identifier, sécuriser, développer et outiller l'accompagnement auprès des propriétaires forestiers et des communes forestières, avec une attention particulière apportée aux agriculteurs propriétaires forestiers
- Créer et animer des groupes de progrès forestiers, et renforcer notre présence auprès des propriétaires et des entreprises de travaux forestiers
- Accompagner la mobilisation d'un million de m³ de bois d'ici 2025

- Des forêts hétérogènes en France, des filières fragilisées par les crises, une fragmentation foncière et une insuffisance des plans de gestion
- Une faible mobilisation du bois, avec une disparité des coûts et de la main d'œuvre
- Des demandes sociétales complexes visà-vis de la gestion forestière
- Un intérêt grandissant pour le bois construction et énergie, y compris agricole
- Des enjeux biodiversité, climat et carbone plus présents
- Risques sanitaires et incendies
- Entre foncier agricole et forestier, un enjeu sur les friches et l'urbanisme
- Un équilibre sylvocynégétique fragile

- Accompagner les propriétaires et les collectivités pour la reconstitution de peuplements touchés par les crises sanitaires et climatiques
- Renforcer la présence des Chambres d'agriculture au sein des organisations économiques et lieux de débat de la filière forêt/hois
- Sensibiliser et former les propriétaires forestiers et leurs conseillers, y compris en formation initiale, sur la gestion durable des forêts

Mieux intégrer la problématique forestière et agroforestière dans l'action territoriale des Chambres d'agriculture

- Intégrer les problématiques forestières dans nos diagnostics de territoires et accompagner l'élaboration et la mise en oeuvre de documents de planification, avec une attention sur la reconquête des friches et les grands équilibres territoriaux
- Ouvrir un partenariat revu et approfondi avec le CNPF
- Promouvoir les démarches de valorisation de l'arbre et du bois (dont labellisation, filières bois locales...) et accompagner les porteurs de projet (bois

énergie, litières plaquettes, bois matériaux, stockage carbone...)

Enjeu#3

Etre leader du développement de l'agroforesterie

- Renforcer la place de l'arbre dans les systèmes agricoles et territoriaux
- Construire et outiller une offre de service en agroforesterie adaptée à tous les territoires
- Accompagner le développement de la performance des exploitations en agroforesterie : repères technico-économiques, influence sur la réglementation, concours général agricole
- Développer les relations avec les filières, les organisations de producteurs et les financeurs pour anticiper les besoins et promouvoir notre offre de services
- Renforcer la présence des élus dans les lieux de débat locaux et nationaux
- Sensibiliser et former les agriculteurs et leurs conseillers, y compris en formation initiale, sur l'agroforesterie



Appuyer la mobilisation d'un million de m³ de bois d'ici 2025





DAS 13. Agriculture urbaine

L'ambition du réseau

Dans les régions concernées, prendre le leadership de l'accompagnement et du développement d'une agriculture urbaine rentable et efficiente.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Accompagner ces nouvelles formes d'agriculture avec agilité :

- Intégrer la problématique de l'agriculture urbaine dans les stratégies et positionnements des Chambres d'agriculture
- Proposer des outils aux collectivités pour intégrer l'agriculture urbaine et ses acteurs dans leurs projets de développement
- Se doter de capacités pour travailler financièrement et juridiquement avec les start-up du secteur
- Développer les partenariats public / privé pour le financement des projets
- Communiquer sur l'action du réseau dans le domaine

Enjeu #2

Développer le conseil technicoéconomique :

• Développer des compétences pour mieux accompagner les projets d'agriculture urbaine et s'organiser en réseau

\bigcirc

- Un sujet émergent dont le contenu reste à approfondir (modèle économie, techniques, statuts, durabilité ...)
- Des attentes fortes des grandes métropoles sur l'agriculture urbaine
- Un modèle réservé à ce stade à des niches de consommation en France, mais certaines initiatives sont massives dans d'autres pays
- •De nombreux acteurs non agricoles ont développé des projets et des compétences

- Identifier des projets et fournir un accompagnement : ingénierie de projet et de financement, appui technico-économique, plan d'entreprise, marchés, commercialisation
- Accompagner 10 projets d'agriculture urbaine d'ici 2025

Défricher le terrain de l'agriculture urbaine :

- Qualifier les différents types d'agricultures urbaines
- Réaliser un benchmark européen et mondial
- Clarifier le cadre juridique de l'agriculture urbaine
- Etudier l'intégration de l'agriculture urbaine professionnelle dans le statut de l'agriculture
- Identifier les acteurs en France, nouer des contacts et développer des partenariats
- Construire, participer, trouver des financements de projets IRD visant à approfondir les connaissances sur l'agriculture urbaine : typologie des projets, juridique, technique, réglementation, politiques publiques, sources de financement
- Conduire des expérimentations d'agriculture urbaine en s'associant autant que besoin avec d'autres acteurs



Accompagner
10 projets
d'agriculture urbaine
d'ici 2025





DAS 14. Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités

L'ambition du réseau

Dans chaque région, pour une ruralité vivante, créatrice de valeur et levier de croissance économique, être promoteur et acteur des projets de territoire (eau, périurbain, PAT, foncier, etc.), développer les partenariats et les services aux collectivités et aux porteurs de projet.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Être moteur dans l'accompagnement des collectivités et des porteurs de projets concernant le secteur agricole et forestier

• Être à l'initiative des projets de territoires en identifiant les acteurs et les porteurs de projet

- Animer et structurer des projets de territoires inclusifs, générateurs de valeur ajoutée pour le monde agricole
- Promouvoir les compétences et savoir-faire des Chambres d'agriculture dans les territoires en s'appuyant sur la marque Terralto
- Former et accompagner les élus et collaborateurs des Chambres d'agriculture pour renforcer les synergies entre les collectivités et ses porteurs de projets concernant le secteur agricole et forestier

Enjeu #2

Renforcer et faire reconnaître le rôle d'interface des Chambres d'agriculture entre collectivités, porteurs de projets, agriculteurs et forestiers

- Tous les trois ans, rencontrer chacune des 1258 intercommunalités pour écouter leurs attentes, partager nos compétences et savoir-faire en s'appuyant sur la démarche Terralto
- Evaluer et optimiser la présence des agriculteurs et forestiers dans les instances les plus pertinentes des territoires



- Un sentiment d'isolement de la population rurale, de déclassement et d'éloignement des centres de décision
- Un besoin de renouer le dialogue entre agriculteurs et usagers du territoire
- Une poursuite de la consommation des terres agricoles à un rythme soutenu
- Des enjeux alimentation, climat, environnement, transition écologique et énergétique... saisis par les acteurs territoriaux et les politiques publiques
- Une compétence « développement économique » portée par les intercommunalités et les régions
- Une nouvelle approche de la gestion des ressources à travers des projets de territoire

- Identifier les usagers stratégiques des territoires ruraux et évaluer les alliances souhaitables et possibles
- Mieux valoriser et vulgariser la connaissance et la réalité agricole de nos territoires (portraits)
- Dans chaque département, expérimenter la présence des Chambres d'agriculture dans au moins une maison de service public

Influer sur les politiques publiques pour faciliter leur mise en oeuvre, réduire drastiquement la consommation de terres agricoles et favoriser les territoires ruraux

- Contribuer à la préservation du foncier (expertises et avis sur les documents d'urbanisme, ERC...) pour le maintien de l'agriculture
- Co-construire des stratégies et des projets de territoire avec les Régions, EPCI, GAL, syndicats de rivière et de bassins, opérateurs privés
- Evaluer l'intérêt de la mise en place d'observatoires des projets de territoire, co-construits avec les Régions

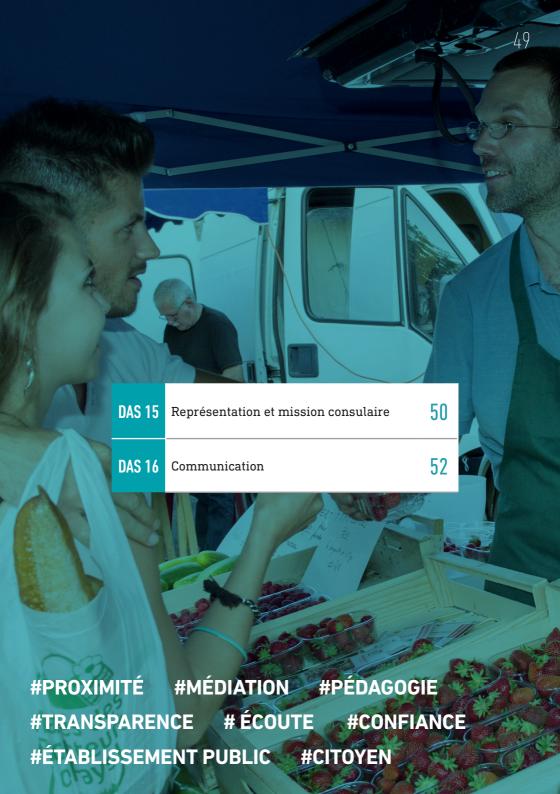


Tous les trois ans, rencontrer chacune des 1258 intercommunalités pour écouter leurs attentes, partager nos compétences et établir des partenariats, en s'appuyant sur la démarche Terralto



AXE 3

FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ





DAS 15. Représentation et mission consulaire

L'ambition du réseau

Des communes à l'Europe, être présent et communiquer sur des sujets prioritaires, avec efficience, dans les lieux de décision appropriés pour influencer les politiques publiques.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Rationaliser notre présence consulaire : revisiter la pertinence des représentations exercées par les Chambres d'agriculture et concourir à la simplification des instances de consultation publique

- Inventorier puis hiérarchiser nos missions consulaires, identifier et former les élus et services en charge de leur suivi, dimensionner le suivi
- Elaborer des outils mutualisés au sein du réseau pour capitaliser et échanger les avis rendus par les Chambres : diagnostic territoriaux, études prospectives, fiches argumentaires
- Promouvoir des politiques publiques qui servent les ambitions de notre agriculture et de chacune de nos ambitions

- Une remise en cause des corps intermédiaires : montée en puissance d'autres formes d'expression via des modes participatifs et associatifs qui revendiquent un rôle de représentation
- La multiplication des échelons à traiter est un facteur de lourdeur qui doit être raisonné
- Les Chambres sont challengées dans plusieurs secteurs de l'agriculture au sens large
- Les Chambres d'agriculture sont peu présentes dans les organisations non agricoles

Créer de nouvelles formes de concertation avec les parties prenantes à l'échelle des territoires et au niveau national

- Organiser la concertation entre organisations professionnelles agricoles pour porter des positions et avis robustes auprès des pouvoirs publics
- Faire de notre statut (représentation, mission de service public...) une opportunité pour développer les ressources et les relations avec les agriculteurs, les forestiers et les collectivités
- Mettre en place des débats / controverses, dans la durée, avec nos parties prenantes en lien avec une démarche RSE pour le réseau des Chambres d'agriculture

Enjeu #3

Rendre visible les positions et avis des Chambres d'agriculture

- Répondre aux appels d'offres visant à apporter une expertise et une évaluation sur les politiques publiques
- Communiquer sur nos avis et positions publiques
- Diffuser de manière systématique et pédagogique les avis rendus par les Chambres d'agriculture



Diffuser de manière systématique et pédagogique les avis rendus par les Chambres d'agriculture





L'ambition du réseau

Dans chaque région, avoir des agriculteurs engagés dans la transition et porteurs de projets et de solutions, capables, avec les conseillers, de dialoguer avec la société en dépassant les clivages.



Notre plan d'action

Enjeu #1

Former et accompagner les agriculteurs et les conseillers à une communication sur les métiers, les usages et les pratiques, adaptée aux publics non agricoles»

- Mettre en place des débats / controverses, dans la durée, avec nos parties prenantes en lien avec une démarche RSE pour le réseau des Chambres d'agriculture
- Former 1800 élus, agriculteurs et collaborateurs à une communication adaptée aux publics non agricoles

Enjeu #2

Mutaliser les outils de communication (y compris digitaux) et leur maîtrise d'œuvre

Mutualiser les outils de communication digitaux internes aux Chambres

- L'agriculture est attaquée sur beaucoup d'aspects : budget de la PAC, environnement, conflits de voisinage, qualité sanitaire des produits... La crise communicationnelle est chronique
- Les citoyens ne font plus le lien entre le champ et l'assiette, malgré un capital sympathie envers les agriculteurs. Il faut recréer du lien
- Les outils de communication développés en lien avec les réseaux sociaux sont foisonnants mais restent majoritairement entre acteurs de l'agriculture

• Fédérer les acteurs du monde agricole (moyens, messages, stratégie) en commençant par fédérer les Chambres d'agriculture

Enjeu #3

Valoriser les chartes de bon voisinage et proposer des outils de communication aux préoccupations de ces voisins de l'activité agricole

- Valoriser les actions innovantes des Chambres d'agriculture
- Fédérer autour d'un ou plusieurs évènements porte-ouverte type « rendez-vous Tech&Bio », « Innovaction » ...
- Valoriser les chartes de bon voisinage et proposer des outils de communication

Enjeu #4

Identifier les attaques en amont : partager les signaux faibles

- Réaliser un audit d'image et définir un cadrage commun afin d'aborder dans la durée une résolution de la crise communicationnelle chronique
- Identifier les attaques en amont : travailler/partager les signaux de veille
- Travailler et partager des éléments de langage selon les sujets et définir des stratégies de diffusion mutualisées sur les réseaux sociaux notamment



Former 1800 élus, agriculteurs et collaborateurs à une communication adaptée aux publics non agricoles





agricultures &TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

LE PROJET STRATÉGIQUE 2019-2025 DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

S'engager et faire réseau : un réseau plus agile et plus efficient

www.chambres-agriculture.fr

Notes 55



www.Chambres-agriculture.fr



@Chambres.agriculture



@ChambagriFrance



@Chambres_agriculture



Chambres d'agriculture France



Chambres d'agriculture